

AVIS D’AFFICHAGE relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L.5211-46, 5211-47 et 5211-48 du CGCT, le public est informé des décisions suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) issue de la fusion
Bureau réuni en date du 6 mars 2017, 66 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 28 février 2017)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (51) : M. BAUER, M. BECHT, M. BITSCHENE, Mme BONI SA SILVA, M. BUCHERT, Mme BUCHERT, M. BUX (jusqu’au point 6° compris), M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUMEZ, M. ENGASSER, M. FUCHS (jusqu’au point 8° compris), M. GASSER, M. GOESTER, Mme GRETH, Mme GROFF, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HASSLER, M. HOME (jusqu’au point 6° compris), M. JORDAN, M. JULIEN, M. KASTLER, Mme KEMPF, M. LECONTE, M. LE GAC, M. LIPP, M. LOGEL, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MEHLEN, Mme MILLION, M. MOR, M. MUNCK, M. NEMETT, M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. QUIN, M. RAMBAUD, Mme RAPP, M. RICHE, Mme RISSER, M. SALZE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHNEIDER, M. SPIEGEL, M. STRIFFLER (jusqu’au point 5° compris), Mme STRIFFLER, M. VONFELT, M. WALTER (départ avant les points mis au vote) et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSTS (8) : M. BILA, Mme BOUR, M. DANTZER, M. DUSSOURD, M. FREY, M. HILLMEYER, M. MENSCH et M. SCHILLINGER.

PROCURATIONS (7) : M. BOCKEL à M. JORDAN, M. EICHER à M. FUCHS, M. GOEPFERT à Mme DHALLENNE, Mme JENN à Mme LUTZ, Mme LAEMLIN à M. KASTLER, M. TRIMAILLE à M. MAITREAU et Mme VALLAT à M. HOME.

Assiste en outre à la séance :
- M. FRANTZ, maire de Dietwiller.

M. NAZON est désigné comme secrétaire de séance.

Les membres du Bureau ont adopté les décisions suivantes :

1° Désignation du secrétaire de séance

HORS DIRECTIONS

2° Projet de décision n°17B Garantie communautaire d’emprunt en faveur de l’association ALEOS (0502)

La décision est adoptée à l’unanimité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE, RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS

- 3° Projet de décision n°54B Transfert des zones d'activités communales à la communauté d'agglomération (232)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 4° Projet de décision n°75B Engagement d'un Directeur des Systèmes d'Informations (2212)
La décision est adoptée à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

- 5° Projet de décision n°71B Échanges de biens immobiliers avec la Commune de Sausheim - parcelles complémentaires (324)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 6° Projet de décision n°72B Convention de servitude avec ENEDIS (ERDF) pour la pose d'une canalisation souterraine rue de la Griotte à Kingersheim (324)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 7° Projet de décision n°80B Acquisition de terrains pour l'aménagement de la zone d'activités du Hohmatten à Wittelsheim (324)
La décision est adoptée à l'unanimité.

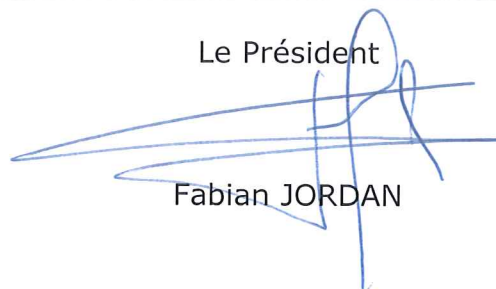
SERVICES AUX HABITANTS

- 8° Projet de décision n°63B Restructuration de locaux périscolaires dans l'école Cour de Lorraine à Mulhouse - plan de financement (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 9° Projet de décision n°66B Aménagement de locaux périscolaires au sein de l'école Illberg à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 10° Projet de décision n°67B Extension du multi-accueil « L'Eglantine » à Riedisheim (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.

- 11° Projet de décision n°73B Extension et restructuration du multi-accueil « L'Ile aux Enfants » d'Ottmarsheim (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 12° Projet de décision n°76B Aménagement de locaux périscolaires de restauration à l'école élémentaire Louis Pergaud à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 13° Projet de décision n°77B Aménagement de locaux périscolaires de restauration et réaménagement de locaux au sein de l'école élémentaire Matisse à Mulhouse (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.
- 14° Projet de décision n°78B Aménagement de locaux périscolaires de restauration à Morschwiller le Bas (423)
La décision est adoptée à l'unanimité.

POINTS DIVERS

Le Président



Fabian JORDAN

N.B. : Décisions consultables au secrétariat du Conseil d'Agglomération (2^{ème} étage - 2 rue Pierre et Marie Curie - Bureau 231) et dans chaque commune membre